

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES,
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS
(non vérifié)

Le 31 mars 2007



PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 31 mars 2007	Au 31 décembre 2006
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		47.1 \$	100.5 \$
Effet à recevoir d'apparentés	14	200.9	38.9
Débiteurs		498.1	522.9
Sommes à recevoir d'apparentés		6.9	-
Stocks		31.2	27.6
Charges payées d'avance		32.1	13.2
Actif d'impôts futurs		0.2	3.4
Impôts à recouvrer		6.5	8.0
Actif à court terme lié aux activités abandonnées	3	13.6	11.0
		836.6	725.5
Dépenses en immobilisations			
Immobilisations corporelles		3,706.4	3,744.8
Actifs incorporels à durée de vie limitée		179.4	174.5
		3,885.8	3,919.3
Autres actifs			
Créance à long terme		49.1	48.9
Charges reportées		15.3	45.5
Actif au titre des dérivés		0.3	-
Actif d'impôts futurs	4	22.5	22.5
Actif au titre des prestations constituées		380.6	379.3
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie		15.7	16.7
Écart d'acquisition	5	5,434.9	5,446.2
Actif à long terme lié aux activités abandonnées	3	0.1	0.2
		5,918.5	5,959.3
Total de l'actif		10 640.9 \$	10 604.1 \$
Passif et avoir des associés			
Passif à court terme			
Avances bancaires		5.6 \$	8.5 \$
Créditeurs et charges à payer		325.2	359.9
Sommes à payer aux apparentés		4.2	-
Distributions/dividendes à verser		58.1	55.0
Impôts à payer		18.4	25.0
Passif d'impôts futurs		15.7	0.2
Tranche à court terme de la dette à long terme	6	9.2	109.2
Passif à court terme lié aux activités abandonnées	3	3.6	2.0
		440.0	559.8
Passif d'impôts futurs	4	127.0	169.0
Dette à long terme	6	2,962.7	2,702.0
Passif au titre des prestations constituées		405.0	399.1
Crédits reportés		16.8	16.6
Passif à long terme lié aux activités abandonnées	3	2.2	1.9
		3,953.7	3,848.4
Part des actionnaires sans contrôle	7	1,907.1	1,919.1
Avoir des associés	8	4,780.1	4,836.6
Total du passif et de l'avoir des associés		10 640.9 \$	10 604.1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les trois mois terminés les 31 mars

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Note	2007	2006
Produits d'exploitation		851.4 \$	527.7 \$
Charges			
Charges d'exploitation		531.4	339.9
Amortissement		147.9	98.7
Frais de restructuration et autres frais		0.5	0.3
		679.8	438.9
		171.6	88.8
Autres charges			
Perte liée aux instruments dérivés		-	13.1
Autres charges (produits)		2.2	(0.7)
		2.2	12.4
Intérêts débiteurs			
Intérêts sur la dette à long terme		36.2	17.3
Autres intérêts débiteurs		3.2	0.5
		39.4	17.8
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		130.0	58.6
Impôts sur les bénéfices			
Charge d'impôts exigibles (recouvrement)		(6.0)	24.6
Charge d'impôts futurs (recouvrement)		1.4	(1.8)
		(4.6)	22.8
Bénéfice avant la part des actionnaires sans contrôle		134.6	35.8
Part des actionnaires sans contrôle		51.6	0.5
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		83.0	35.3
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	3	5.5	4.9
Bénéfice net		88.5 \$	40.2 \$
Résultat par part/par action ordinaire			
Bénéfice de base et dilué lié aux activités poursuivies		0.54 \$	0.26 \$
Bénéfice de base et dilué lié aux activités abandonnées		0.04	0.04
Bénéfice de base et dilué		0.58 \$	0.30 \$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les trois mois terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	Note	2007	2006
Bénéfice net		88.5 \$	40.2 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	9	3.5	-
Résultat étendu		92.0 \$	40.2 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés de l'avoir des associés

(non vérifié)

Pour la période terminée le 31 mars 2007		Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
<i>(en millions de dollars)</i>	Notes								
Solde au 31 décembre 2006		2 008.9 \$	- \$	158.5 \$	(201.1) \$	- \$	2 870.3 \$	- \$	4 836.6 \$
Bénéfice net de la période		-	-	88.5	-	-	-	-	88.5
Distributions déclarées sur :									
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(19.7)	-	-	-	(19.7)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(89.6)	-	-	-	(89.6)
Charge liée aux options sur actions		-	0.2	-	-	-	-	-	0.2
Ajustement de reclassement lié aux gains (pertes) sur dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1	-	-	0.8	-	-	-	(40.2)	(39.4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	9	-	-	-	-	-	-	3.5	3.5
Solde au 31 mars 2007		2 008.9 \$	0.2 \$	247.8 \$	(310.4) \$	- \$	2 870.3 \$	(36.7) \$	4 780.1 \$
Pour la période terminée le 31 mars 2006		Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
<i>(en millions de dollars)</i>									
Solde au 31 décembre 2005		- \$	0.9 \$	- \$	- \$	1 176.0 \$	235.0 \$	- \$	1 411.9 \$
Bénéfice net de la période		-	-	-	-	-	40.2	-	40.2
Dividendes déclarés sur :									
Actions privilégiées		-	-	-	-	-	(2.4)	-	(2.4)
Actions ordinaires		-	-	-	-	2.9	(39.5)	-	(36.6)
Charge liée aux options sur actions		-	0.5	-	-	-	-	-	0.5
Émission d'actions sur le capital autorisé aux termes du régime d'options sur actions		-	-	-	-	3.8	-	-	3.8
Solde au 31 mars 2006		- \$	1.4 \$	- \$	- \$	1 182.7 \$	233.3 \$	- \$	1 417.4 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les trois mois terminés les 31 mars

(en millions de dollars)

	Notes	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		83.0 \$	35.3 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Amortissement		147.9	98.7
Impôts futurs		1.4	(1.8)
Coût net des régimes d'avantages sociaux	10	27.7	22.6
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi	10	(23.1)	(23.1)
Part des actionnaires sans contrôle		51.6	0.5
Perte liée aux instruments financiers dérivés		-	13.1
Autres		(0.9)	-
Autres éléments hors trésorerie		2.4	(4.3)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		(38.3)	(49.0)
		251.7	92.0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement d'avances bancaires		(2.9)	(8.6)
Produit de la dette à long terme	6	994.5	-
Remboursement de la dette à long terme	6	(823.1)	(50.0)
Remboursement d'obligations au titre des contrats de location-acquisition		(2.0)	(1.1)
Diminution de la part des actionnaires sans contrôle		(3.6)	-
Règlement d'instruments financiers dérivés	11	(30.5)	-
Distributions versées par des filiales aux actionnaires sans contrôle	7	(59.8)	-
Émission d'actions ordinaires		-	4.2
Dividendes versés sur actions privilégiées		-	(2.4)
Dividendes versés sur actions ordinaires		-	(74.5)
Distributions versées		(106.3)	-
		(33.7)	(132.4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Émission d'effets à recevoir d'apparentés	14	(200.9)	-
Achat d'immobilisations		(115.3)	(80.9)
Produit de la vente d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie		1.1	-
		(315.1)	(80.9)
Diminution nette des flux de trésorerie provenant des activités poursuivies		(97.1)	(121.3)
Augmentation nette des flux de trésorerie provenant des activités abandonnées		4.8	7.1
Trésorerie au début		139.4	195.8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		47.1 \$	81.6 \$
Information supplémentaire			
Intérêts versés		62.9 \$	13.5 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrement), montant net		(2.0) \$	76.2 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Notes complémentaires

(non vérifié)

31 mars 2007

Un plan d'arrangement (l'arrangement) qui a permis la constitution du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) a été conclu le 7 juillet 2006 conformément aux étapes décrites dans la circulaire d'information d'Aliant Inc. (Aliant) datée du 14 avril 2006. L'arrangement comprenait la formation de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), une société en commandite établie en vertu des lois de la province de Québec afin de détenir les activités d'exploitation du Fonds. Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant, s.e.c. Après l'entrée en vigueur de l'arrangement, comme il est décrit plus en détail à la note 2, Placements Bell Aliant, s.e.c. détenait les activités sur fil dans la région du Canada atlantique, les activités de technologies de l'information et les activités connexes détenues auparavant par Aliant ainsi que les activités sur fil anciennement exercées par Bell Canada dans les régions rurales de l'Ontario et du Québec, en plus d'une participation indirecte de 63,4 % dans Télébec, Société en commandite (Télébec) et dans NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel), soit les sociétés en commandite en exploitation du Fonds de revenu Bell Nordiq, lequel est détenu par le Groupe Bell Nordiq Inc. (Groupe Bell Nordiq).

Par suite de l'arrangement, les actions ordinaires d'Aliant détenues par le public ainsi qu'un certain nombre d'actions ordinaires d'Aliant détenues par BCE Inc. (BCE) ont été automatiquement échangées contre des parts du Fonds. Le reste des actions ordinaires d'Aliant détenues par BCE et les actions ordinaires du Groupe Bell Nordiq détenues par BCE ont été échangées contre des parts de Placements Bell Aliant, s.e.c. Par ailleurs, les activités sur fil de Bell Canada dans des régions rurales de l'Ontario et du Québec ont été échangées contre des parts de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), qui sont toutes échangeables contre des parts du Fonds. Puisque les actionnaires initiaux d'Aliant détiennent, essentiellement, une participation dans les mêmes actifs et passifs sous-jacents mais par l'entremise d'une entité juridique différente, à savoir Placements Bell Aliant, s.e.c., la réorganisation en une société en commandite a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Par conséquent, les états financiers consolidés de Placements Bell Aliant, s.e.c. présentent la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie comme si la société en commandite avait poursuivi les activités d'Aliant. En raison de la réorganisation en une société en commandite, il est possible que certaines données comprises dans les états financiers consolidés de l'exercice précédent ne puissent être comparées de manière directe. Aux fins des présents états financiers consolidés, le capital-actions d'Aliant est présenté sous l'intitulé Avoir des associés.

Les distributions par part que Placements Bell Aliant, s.e.c. a versées aux porteurs de parts échangeables de société en commandite sont équivalentes aux distributions par part versées aux porteurs de parts du Fonds.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Nous avons préparé ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés selon les principes comptables généralement reconnus (les PCGR) du Canada, en utilisant les mêmes mode de présentation et méthodes comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception de l'adoption de nouvelles méthodes comptables présentées ci-dessous. Ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2007, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) :

- chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »;
- chapitre 3865 intitulé « Couvertures »;
- chapitre 1530 intitulé « Résultat étendu »;
- chapitre 3251 intitulé « Capitaux propres »;
- chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir »;
- chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers – présentation ».

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2007

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers (suite)

Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes comptables, certains actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur de marché, le reste étant inscrit au coût après amortissement. Les principaux éléments de notre mise en application des nouvelles normes sont présentés ci-dessous.

- Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à la juste valeur à titre d'autres actifs ou d'autres passifs. La variation de la juste valeur liée à la tranche efficace des couvertures de flux de trésorerie ou à d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres éléments du résultat étendu, déduction faite de la charge d'impôts connexe. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie ou d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres produits dans l'état consolidé des résultats.

Un ajustement de reclassement de 40,2 M\$ a été inscrit au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu et un montant de 0,8 M\$ a été inscrit à titre d'ajustement aux bénéfices accumulés d'ouverture dans le bilan en vue de refléter la juste valeur des tranches efficace et inefficace de nos couvertures de flux de trésorerie, respectivement.

- Nous sommes passés de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier, lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et les coûts sont amortis sur la période pertinente jusqu'à l'échéance. La différence découlant de la comptabilisation de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que selon la méthode linéaire n'est pas importante. Il n'est pas raisonnablement possible d'utiliser la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas, notamment des facilités de crédit d'exploitation bancaires, lesquelles sont utilisées ou remboursées fréquemment. Les coûts liés à ces facilités de crédit continueront d'être amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie de la dette.

Des frais d'émission de titres d'emprunt d'un montant de 12,8 M\$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés dans la dette à long terme connexe. Les coûts liés aux facilités de crédit qui n'ont pas été utilisées continueront d'être classés à titre de charges reportées et seront amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Le tableau qui suit présente un sommaire des ajustements de reclassement effectués à notre bilan le 1^{er} janvier 2007 par suite de l'adoption des nouvelles normes :

Bilan consolidé <i>(en millions de dollars)</i>	Augmentation (Diminution)
Charges reportées	(33,3) \$
Actifs d'impôts futurs	13,5
Dette à long terme	(12,8) \$
Crédits reportés	32,4
Bénéfices accumulés	0,8
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(40,2)

Les états financiers consolidés de la période précédente n'ont pas été retraités et les changements mentionnés ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur notre état consolidé des résultats.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2007

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers (suite)

Les nouvelles normes exigent que nous présentions un état consolidé du résultat étendu qui reflète les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, dans la mesure où elles sont efficaces. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est un élément distinct de l'avoir des associés.

Chiffres comparatifs

Certaines informations financières comparatives ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2007, notamment par le retraitement des activités abandonnées décrit à la note 3.

2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS

Activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et Groupe Bell Nordiq

L'arrangement qui a permis la constitution du Fonds a été conclu le 7 juillet 2006. En vertu de l'arrangement, Placements Bell Aliant, s.e.c., créée afin de détenir les activités d'exploitation du Fonds, a fait l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada dans les régions rurales de l'Ontario et du Québec et de 100,0 % des actions ordinaires du Groupe Bell Nordiq, qui détenait une participation de 63,4 % dans Télébec et NorthernTel. Dans le cadre de l'opération, l'actif net lié aux activités sans fil d'Aliant et 100,0 % des actions ordinaires de DownEast Ltd. ont été cédés.

La contrepartie totale versée au titre de l'arrangement, y compris les coûts d'acquisition directs, s'est chiffrée à 7 329,1 M\$ (7 333,2 \$ au 31 décembre 2006). La contrepartie totale a diminué de 4,1 M\$ puisque les impôts payés sur le transfert des titres de propriété, lesquels impôts sont inclus dans les coûts d'acquisition directs, ont été moins élevés que prévu.

L'arrangement est comptabilisé à la juste valeur estimative, car les opérations ont été conclues entre apparentés et ont donné lieu à une modification réelle des droits de propriété. La contrepartie totale payée doit par conséquent être répartie entre les actifs acquis et les passifs pris en charge, selon leur juste valeur respective au 7 juillet 2006, le reste étant attribué à l'écart d'acquisition.

Le processus de répartition exige une analyse de la valeur des relations clients, des droits contractuels acquis, des engagements contractuels pris en charge et des éventualité d'ordre juridique, afin de déterminer et d'enregistrer la juste valeur de tous les actifs acquis et de tous les passifs pris en charge. Dans le cadre de l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge, les justes valeurs sont établies en fonction des éléments suivants, mais sans s'y limiter : les cours du marché, si disponibles, les flux de trésorerie futurs prévus, le coût de remplacement d'une capacité similaire pour certaines immobilisations corporelles, les taux du marché hypothétiques pour ce qui est des obligations contractuelles et les taux d'actualisation et de croissance appropriés. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables acquis sera affecté à l'écart d'acquisition.

2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS (suite)

Activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et Groupe Bell Nordiq (suite)

Des études internes et des évaluations des actifs effectuées par des tiers sont en cours d'achèvement, évaluations qui portent notamment sur les placements, les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et certains passifs. Au 31 décembre 2006, une tranche de 1 932,1 M\$ du prix d'acquisition a été affectée aux immobilisations corporelles nettes et une tranche de 5 401,1 M\$ a été affectée à l'écart d'acquisition. Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2007, un montant supplémentaire de 7,2 M\$ est passé de l'écart d'acquisition aux dépenses en immobilisations et actifs d'impôts futurs, et les coûts d'acquisition directs ont diminué de 4,1 M\$ (note 5). Ces changements ont fait en sorte qu'un montant total de 1 939,3 M\$ du prix d'acquisition a été affecté aux actifs corporels nets et qu'un montant de 5 389,8 M\$ a été affecté à l'écart d'acquisition au 31 mars 2007. Ces montants sont fondés sur des évaluations préliminaires et peuvent faire l'objet de rajustements au fur et à mesure que des renseignements supplémentaires sont obtenus. Les renseignements supplémentaires comprennent, mais sans nécessairement s'y limiter, les éléments suivants : des évaluations et des dénombrements des immobilisations corporelles, des plans relatifs à la cession de certains actifs acquis et la décharge de certaines obligations contractuelles. Cette répartition du prix d'acquisition est également assujettie à des changements liés à la détermination finale des actifs ou des passifs d'impôts futurs afférents aux actifs acquis et aux passifs pris en charge. Nous aurons terminé nos évaluations et l'équation de regroupement d'ici le 6 juillet 2007. Des modifications à l'évaluation des immobilisations corporelles pourraient donner lieu à des rajustements de la juste valeur de certains actifs incorporels identifiables acquis. Ces actifs incorporels peuvent faire l'objet d'un amortissement et donc modifier le bénéfice net d'un montant important. Il est possible que l'achèvement des évaluations donne lieu à des rajustements importants de l'écart d'acquisition.

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Aux fins de la présentation de l'information financière, les résultats d'exploitation de SalesBridge Canada Corp. (SalesBridge), filiale dans laquelle nous détenons une participation indirecte de 51,0 %, ont été présentés à titre d'activités abandonnées. SalesBridge était économiquement dépendante d'un unique contrat, qui a été résilié en date du 30 septembre 2006. De ce fait, l'intention des actionnaires est de liquider SalesBridge. Par conséquent, les états financiers des périodes antérieures ont été retraités en vue de refléter ce changement.

Les résultats d'exploitation et l'actif net de Aliant Directory Services (ADS), coentreprise dans laquelle nous détenons une participation indirecte de 87,14 %, ont également été présentés à titre d'activités abandonnées aux fins de la présentation de l'information financière. Le 19 février 2007, nous avons conclu un protocole d'entente avec le Fonds de revenu Pages Jaunes, le détenteur de 12,86 % de ADS, visant l'acquisition par celui-ci de l'actif net et des activités exploitation de ADS. La transaction s'est conclue le 30 avril 2007.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2007

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les états des résultats condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	SalesBridge	ADS	Total
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2007			
Produits d'exploitation	- \$	14,7 \$	14,7 \$
Charges	0,3	6,0	6,3
Charge (économie) d'impôts	(0,1)	3,1	3,0
Part des actionnaires sans contrôle	(0,1)	-	(0,1)
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités abandonnées	(0,1) \$	5,6 \$	5,5 \$
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2006			
Produits d'exploitation	3,8 \$	13,4 \$	17,2 \$
Charges	3,8	6,0	9,8
Charge d'impôts	-	2,5	2,5
Bénéfice net découlant des activités abandonnées	- \$	4,9 \$	4,9 \$

4. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La fin de l'année d'imposition de certaines de nos filiales constituées en société par action diffère de celle de la société en commandite. Cette différence entraîne un report du bénéfice de la société en commandite aux fins de l'impôt. Au 31 mars 2007, nous avons constaté un passif d'impôts futurs à court terme de 18,0 M\$ au titre de ce report.

Un actif d'impôts futurs à long terme de 17,0 M\$ a été inscrit en ce qui a trait à des passifs liés au régime de retraite et aux avantages complémentaires de retraite qui ont été acquis de Bell Canada dans le cadre de l'arrangement (note 5).

Un actif d'impôts futurs à long terme de 13,5 M\$ a été constaté par suite de l'application des nouvelles normes comptables liées aux instruments financiers, comme le précise la note 1, lequel contrebalance un passif d'impôts futurs constaté antérieurement.

5. ÉCART D'ACQUISITION

<i>(en millions de dollars)</i>	
Écart d'acquisition au 31 décembre 2006	5 446,2 \$
Acquisition des activités sur fil de Bell Canada dans les régions rurales de l'Ontario et du Québec et Groupe Bell Nordiq (note 2)	
Attribué à l'actif d'impôts futurs (note 4)	(17,0)
Attribué aux dépenses en immobilisations	9,8
Coûts d'acquisition directs (note 2)	(4,1)
Écart d'acquisition au 31 mars 2007	5 434,9 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2007

6. DETTE À LONG TERME

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2007, les opérations suivantes ont eu lieu quant à la dette à long terme :

- remboursement à leur échéance d'effets à moyen terme de Aliant Telecom Inc. portant intérêt à 5,35 % par année pour un montant de 100,0 M\$;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 400,0 M\$, lesquels portent intérêt à 4,95 % par année et arriveront à échéance en février 2014;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 300,0 M\$, lesquels portent intérêt à 5,52 % par année et arriveront à échéance en février 2019;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 300,0 M\$, lesquels portent intérêt à 6,17 % par année et arriveront à échéance en février 2037;
- remboursement d'une tranche de 722,3 M\$ de la facilité bancaire à terme non renouvelable.

Des frais d'émission de titres d'emprunt de 5,4 M\$ ont été engagés quant à l'émission d'effets à moyen terme et ont été déduits de la dette à long terme connexe. De plus, des frais d'émission de titres d'emprunt de 12,8 \$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés par suite de l'application des nouvelles normes comptables liées aux instruments financiers, comme le précise la note 1. Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2007, nous avons inscrit un montant de 4,0 M\$ au titre de l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt.

De plus, durant les trois mois terminés le 31 mars 2007, nous avons remboursé à l'échéance des montants en capital découlant de contrats de location-acquisition, d'emprunts hypothécaires et d'autres dettes à long terme, pour un total de 2,6 M\$.

7. PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 mars 2007	Au 31 décembre 2006
Bell Aliant, s.e.c.	1 816,6 \$	1 825,6 \$
Télébec et NorthernTel	89,4	92,3
SalesBridge Canada Corp.	1,1	1,2
	1 907,1 \$	1 919,1 \$

Les distributions déclarées et versées par les filiales aux actionnaires sans contrôle s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Déclaré	Payé
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2007		
Bell Aliant, s.e.c.	50,4 \$	49,9 \$
Télébec et NorthernTel	9,5	9,9
	59,9 \$	59,8 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2007

8. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Régime d'unités d'actions axées sur le rendement

Un sommaire du régime d'unités d'actions axées sur le rendement au 31 mars 2007 ainsi que des variations survenues pendant la période terminée à cette date est présenté ci-dessous :

	<i>nombre d'unités d'actions</i>
Unités d'actions en circulation au 31 décembre 2006	24 544
Attribuées par l'entremise de distributions réinvesties	592
Unités d'actions en circulation au 31 mars 2007	25 136

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2007, aucune charge de rémunération liée aux unités d'actions axées sur le rendement en circulation n'a été constatée (1,1 M\$ au 31 mars 2006).

Régime d'épargne-actions des employés/régimes d'achat de parts

Au total, 566 816 parts du Fonds ont été achetées sur le marché libre pour nos employés durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2007 (270 073 actions ordinaires d'Aliant au 31 mars 2006). Une charge de rémunération de 2,4 M\$ liée aux régimes d'achat de parts des employés a été inscrite pour les trois mois terminés le 31 mars 2007 (charge de 1,9 M\$ au titre du régime d'épargne-actions des employés d'Aliant au 31 mars 2006).

Régime de parts différées

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2007, le Fonds a finalisé le régime de parts différées destiné à certains de nos dirigeants et cadres supérieurs afin de mieux harmoniser leur rémunération incitative à long terme avec le rendement total pour les porteurs de parts. Aux termes de ce régime de parts différées, le Fonds peut attribuer à des membres admissibles du régime le nombre de parts différées déterminé à titre de prime ou relativement aux services fournis par le membre pendant l'année de l'attribution, et ce, au moment où nous le jugeons opportun. À la date d'attribution, les parts différées attribuées aux membres seront portées au crédit de ces derniers. Les bénéficiaires des attributions ont également le droit de recevoir des parts différées supplémentaires en fonction des distributions en espèces qui auraient été reçues si la part différée avait été convertie en part du Fonds. Le membre du régime peut détenir les parts différées dans un compte jusqu'à la fin de la deuxième année suivant la cessation d'emploi ou le départ à la retraite.

Un sommaire de la situation du régime de parts différées au 31 mars 2007 ainsi que des variations survenues pendant la période terminée à cette date est présenté ci-dessous :

	<i>nombre de parts différées</i>
Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	316 717
Attribuées pour la période de service allant de mars 2007 à mars 2010	453 742
Confisquées	(1 279)
Parts différées en circulation au 31 mars 2007	769 180

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2007, une charge de rémunération de 1,5 M\$ (néant au 31 mars 2006) a été constatée quant aux parts différées.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2007

9. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2007 (en millions de dollars)	Avant impôts	Impôts	Déduction faite des impôts
Gains sur les produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2,4 \$	- \$	2,4 \$
Amortissement et autres	1,3	0,2	1,1
Autres éléments du résultat étendu	3,7 \$	0,2 \$	3,5 \$

Certaines charges reportées liées aux couvertures de flux de trésorerie efficaces sont amorties à mesure que nous effectuons les paiements d'intérêts couverts.

10. RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Coût net des régimes d'avantages sociaux

Le tableau qui suit présente les éléments du coût net des régimes d'avantages sociaux.

Pour les trois mois terminés les 31 mars (en millions de dollars)	Régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD)		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2007	2006	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	16,7 \$	11,6 \$	0,7 \$	0,6 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	38,6	30,8	2,9	2,3
Rendement prévu des actifs du régime	(38,7)	(33,6)	-	-
Amortissement des montants reportés				
Coûts des services passés	1,4	1,4	(1,5)	(1,5)
Pertes actuarielles nettes	7,0	10,0	0,6	1,0
Actif transitoire	(0,1)	-	0,1	-
Coût net des régimes d'avantages sociaux	24,9 \$	20,2 \$	2,8 \$	2,4 \$

Cotisations aux régimes de retraite

Nos cotisations aux RRPD et aux régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) ainsi qu'au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite ont été effectuées comme suit :

Pour les trois mois terminés les 31 mars (en millions de dollars)	2007	2006
Cotisations obligatoires au titre des RRPD	21,2 \$	21,5 \$
Cotisations au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite	1,9	1,6
Capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	23,1 \$	23,1 \$
Cotisations aux RRCD	1,7	1,4
Cotisations totales	24,8 \$	24,5 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2006, nous avons des swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme en cours d'un notionnel totalisant 1,25 G\$, dont les dates de prise d'effet allaient du 28 février 2007 au 31 août 2007. À l'émission de la dette à long terme à taux fixe, comme le précise la note 6, des swaps de taux d'intérêt totalisant 1,0 G\$ ont été réglés en espèces pour 30,5 M\$. Avec l'application de la comptabilité de couverture, le règlement en espèces a été reporté au sein des autres éléments du résultat étendu et est amorti à titre d'intérêts débiteurs conjointement avec le paiement des intérêts sur la dette à long terme que ces swaps devaient couvrir.

Au 31 mars 2007, nous avons un swap de taux d'intérêt fixe-variable à terme en cours d'un notionnel totalisant 250,0 M\$, lequel est comptabilisé comme une couverture de flux de trésorerie liée au refinancement futur prévu de la dette à long terme. Au 31 mars 2007, la juste valeur s'établit à 0,3 M\$ en notre faveur et est inscrite comme actif au titre des dérivés.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, selon le marché actuel des instruments et aux mêmes conditions quant au risque, au capital et aux échéances restantes. Les justes valeurs sont fondées sur des estimations de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation. Ces estimations sont grandement influencées par les hypothèses que nous formulons concernant le montant et l'échéance des flux de trésorerie futurs estimatifs ainsi que les taux d'actualisation, qui reflètent tous divers degrés de risque. Les impôts sur les bénéfices et les autres charges qui pourraient découler de la cession de ces instruments financiers ne sont pas reflétés dans les justes valeurs. Le montant global des justes valeurs ne correspond donc pas nécessairement au montant net qui serait réalisé advenant le règlement des instruments.

La valeur comptable de tous les instruments financiers se rapproche de la juste valeur, à l'exception de la dette à long terme, laquelle avait une valeur comptable de 2 971,9 M\$ et une juste valeur de 2 996,2 M\$ au 31 mars 2007 (2 811,2 M\$ et 2 826,8 M\$ au 31 décembre 2006, respectivement).

12. INFORMATION SECTORIELLE

En 2007, plusieurs événements ont fait en sorte que nous avons dû réorganiser la gestion de notre entreprise et nos secteurs isolables :

- En janvier 2007, le Fonds a acquis la part des actionnaires sans contrôle du Fonds de revenu Bell Nordiq et a par la suite transformé ce dernier en société fermée. En raison de l'acquisition, la gouvernance de l'entreprise et ses principaux décideurs sont maintenant semblables à ceux de notre secteur Bell Aliant. De plus, les produits et services offerts par Groupe Bell Nordiq sont semblables à ceux offerts par notre secteur Bell Aliant. Par conséquent, nous avons combiné le secteur Groupe Bell Nordiq et le secteur Bell Aliant.
- En février 2007, nous avons conclu un protocole d'entente avec Fonds de revenu Pages Jaunes visant l'acquisition par celui-ci de l'actif net de ADS. Par conséquent, nous avons présenté les résultats d'exploitation de ADS à titre d'activités abandonnées. Les filiales restantes du secteur des Autres filiales ont soit remplacé leurs décideurs clés afin de s'harmoniser au secteur Bell Aliant, soit ne respectent pas les seuils quantitatifs de présentation de l'information à titre de secteur isolable.

En raison de ces changements, nos activités sont désormais exercées au sein d'un seul secteur, défini par nos produits et services, et visent à offrir à nos clients des services de communication intégrés. Cela reflète la façon dont nous sommes organisés et gérés pour évaluer le rendement et prendre des décisions relatives à l'attribution des ressources. Nos activités, y compris l'ensemble de nos produits d'exploitation tirés de la clientèle, de nos dépenses en immobilisations et de notre écart d'acquisition, sont concentrées au Canada.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
31 mars 2007

13. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<i>Reste de</i>					
	2007	2008	2009	2010	2011	Par la suite
Contrats de location-exploitation	28,2 \$	34,0 \$	31,5 \$	29,2 \$	27,2 \$	320,6 \$
Contrats d'approvisionnement	318,0	385,3	345,8	324,8	316,0	2 898,3
	346,2 \$	419,3 \$	377,3 \$	354,0 \$	343,2 \$	3 218,9 \$

Les contrats d'approvisionnement se rapportent principalement aux différentes ententes liées aux systèmes d'information et aux technologies de l'information, ainsi qu'aux obligations en vertu de contrats de service.

Compte de report

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2007, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) a publié deux décisions portant sur les services de réseaux numériques propres aux concurrents. Ces décisions signifieront des rabais supplémentaires pour les concurrents d'approximativement 1,8 M\$. Nous avons évalué l'incidence de ces décisions du CRTC sur notre compte de report et nous estimons le solde du compte de report de Bell Aliant, s.e.c. à 3,8 M\$, avec une contribution excédentaire récurrente annuelle de 4,2 M\$.

En raison du nombre et de la nature des incertitudes qui subsistent quant à la disposition du solde accumulé dans les comptes de report, nous sommes dans l'impossibilité d'estimer l'incidence sur nos états financiers consolidés.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cadre de l'acquisition par le Fonds d'une participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, nous avons accordé au Fonds de revenu Bell Nordiq un prêt de 131,0 M\$ en vue de lui permettre de verser une distribution spéciale à ses porteurs de parts. Au moment de la transformation du Fonds de revenu Bell Nordiq en société fermée, le Fonds est indirectement devenu responsable du prêt. Ce prêt est remboursable à vue à un taux d'intérêt de 5,1 % par année. Au 31 mars 2007, le solde de ce prêt était de 131,0 M\$. Bien qu'il s'agisse d'un actif à court terme, il n'est pas considéré comme facilement convertible en liquidités.

Le 28 mars 2007, nous avons accordé au Fonds un prêt de 69,9 M\$ en vue de lui permettre de racheter des parts dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le prêt, ainsi que les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,4 % par année, est remboursable le 27 avril 2007. Au 31 mars 2007, le solde de ce prêt était de 69,9 M\$. Bien qu'il s'agisse d'un actif à court terme, il n'est pas considéré comme facilement convertible en liquidités.

L'effet à recevoir de Bell Canada au 31 décembre 2006, d'un montant de 38,9 M\$, a été remboursé durant les trois mois terminés le 31 mars 2007.

15. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 18 avril 2007, le Fonds a annoncé qu'il avait laissé expirer son offre visant l'acquisition de la totalité des parts en circulation d'Amtelecom Income Fund.